

Image not found or type unknown



Poursuite en allemagne suite à pv impayé

Par **Vincent G**, le **19/12/2008 à 18:08**

Bonjour,
Je vais être poursuivi par un organisme de recouvrement en Allemagne, pour un PV impayé daté du 04/11/08.
Que faire ?
Puis-je encore payer ? (avec qq jours de retard, date limite fixée au 18 /12 dans la lettre qu'ils m'ont adressée).
Merci d'avance pou votre réponse,
Cordialement
Vincent G